

ARRONDISSEMENT
GRENOBLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations

du Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Séance du Lundi 12 octobre 2009 à 20 heures 30

Date de convocation :
6 octobre 2009

Nombre de délégués en
exercice : 177

Objet : Projet de contrat de
développement durable Rhône-Alpes
Grésivaudan

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Pontcharra au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Votants : 141
Vote pour : 140
Vote contre : 0
Abstentions : 1
Vote blanc : 0

Présents: S. ALMODOVAR, A. ANDREYON, C. ANGLADE, J. BALLAND, P. BAUDAIN, JC. BECQUAERT, P. BEGUERY, L. BELLICARD, C. BENONE, S. BEOLET, C. BICH, A. BLANC, P. BOISSELIER, A. BONMIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, C. BOULLIER, A. BOUVEROT-REYMOND, E. BOUVIER, F. BROTTES, M. BRUNELLO, JP. BUART, B. CARAGUEL, J. CARASSIO, V. CARTIER, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, ML. CHRISTOPHEL G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, MH. COSTA, I. CURT, P. DAUPHIN, A. DAVID, G. DIDOT, JM. DOLLE, B. DRECQ, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, H. FANET, L. FERRADOU, G. FERRAGATTI, MT. FRABONI, C. GABELLE, J. GAMELIN, F. GIMBERT, G. GIRAUD, F. GLAREY, J. GUILLOT, V. HENOFF, D. JACQUEMET, L. JANET, P. JANOLIN, B. JAY, G. JOVET, C. JOY, J. JURADO, G. LAMAND, M. LAMBERT, P. LANGENIEUX-VILLARD, H. LECUYER, P. LEVASSEUR, J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, A. MAITRE, C. MALIA, P. MANJARRES, MJ. MASSUCCO, JM. MICHEL, B. MICHON, F. MIDALI, R. MILLET, W. MINGUELY, A. MONNOT, C. MONTEIL, P. MORAND, M. MORINI, J. MOUSIN, B. MURIENNE, JC. NINET, M. ODRU, F. PAGES, V. PETEX, A. PIANETTA, J. PICCHIONI, F. PILLOT, M. PINERI, T. PLACETTE, A. PLISSON, R. POIS-POMPEE, E. PORTSCH, T. POUCHOT, G. QUINZIN, P. RAMOUSSE, J. RAVET, J. REBUFFET, J. RICHARD, P. ROBERT, C. ROCCA, L. ROUSSET, JL. ROUX, A. RUCHE, C. SAURY, M. SAVIGNY, C. SCHEMEIL, F. SERRANO, A. SERVANT, B. SORREL, M. SOWINSKI, F. STEFANI, P. TERNAUX, M. TERUEL, L. THERY, S. THIERY, O. THIZY, MJ. THOMASSON, B. TRIFFE, Y. TROCMET, G. TROUX, C. VANNUFFELLEN, G. VELLUET, C. VIDAL, J. VIRET, P. VOLPI, P. WEILL, G. ZANARDI, G. ZANCHIN, C. ZAS.

Excusés: G. AMBLARD, V. BERLANDIS, C. BLANC COQUAND, B. BOESSO (pouvoir à C. MONTEIL), G. BONNEFON (pouvoir à P. VOLPI), Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD, D. BRUNET-MANQUAT, H. CERET, JF. CLAPPAZ, D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à P. BOISSELIER), B. COLLIGNON (pouvoir à G. FERRAGATTI), I. COURANT (pouvoir à C. GABELLE), M. COUVERT, S. DELAVIER, A. DUHAMEL, G. FASTIER, E. FORTIER, P. GAILLARD, R. GAUTHERON (pouvoir à J. MOUSIN), F. GERBIER, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE (pouvoir à P. LEVASSEUR), M. GRAMBIN, A. GUILLUY (pouvoir à R. COHARD), C. HARDOUIN, P. JEAN, JC. JOLLY, E. LE MENESTREL, O. LEGATE, O. LEROUX, C. LETOUBLON, J. MARSEILLE (pouvoir à F. STEFANI), R. MARTY (pouvoir à G. GIRAUD), M. ODDON, F. ODIER, MC. PARADE, L. PERROD, S. PLAWECKI, S. PONS, P. SILVENTE, S. SPOHR, S. THILLY, P. THUET, Y. TOSOLINI (pouvoir à C. BICH), S. VAUSSENAT, P. VIEILLE, J. ZAPPIA.

Madame Cécile ANGLADE est nommée secrétaire de séance.

Transmis le : 23/11/2009
N° accusé réception Préfecture : 038 200012166 20091012 267bis DE

Monsieur le Président rappelle la délibération n°267 portant adoption de la proposition de Contrat de développement durable (CDDRA).

Afin de faire aboutir ce projet auprès de la Région, Monsieur le Président précise que des ajustements pourraient être nécessaires, notamment sur la répartition de l'enveloppe budgétaire et sur le nombre d'actions à mener.

Ainsi, il sollicite le mandat de l'assemblée délibérante afin de pouvoir ajuster le CDDRA en fonction des négociations à venir avec la Région.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents moins une abstention donne mandat à Monsieur le Président pour ajuster ce contrat en fonction de la négociation à venir avec la Région, et décide d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce CDDRA.

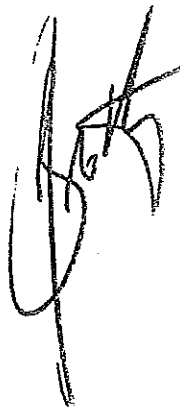
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'François Brotte', written in a cursive style.